



AVIS DE PUBLICITÉ

EXPLOITATION DE 5 LOCAUX DE RESTAURATION ET DE LEUR TERRASSE

SUR LE PERIMETRE PORTUAIRE DE SAINTE-MARIE

**NOUVELLE DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :
23/05/2023 à 12h (heure locale de la Réunion)**

Plus d'information sur :

Site internet de la Régie du Port de Sainte-Marie

<https://portdesaintemarie.re>